

larevuedupraticien

314, Bureaux de la Colline,
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél.: 01 55 62 68 00 Fax: 01 55 62 68 12
revprat@gmsante.fr
www.larevuedupraticien.fr

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Deleuze

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Marie-Aude Dupuy

COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE
Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Jean-François Cordier, Claude-François Degos, Richard Delarue, Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Laurent Karila, Alexandre Pariente, Alain Tenaillon

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Hélène Esvant

RELECTEURS ET CONSEILLERS SCIENTIFIQUES 2012-2013
Y. Agid, J.-C. Barbare, A. Benachi, A. Borgne, E. Bouvet, F. Bricaire, J. Carlet, X. Chevalier, J.-C. Daubert, J.-C. Delchier F. Desgrandchamps, B. Fautrel, M. Fix, J.-C. Guillard, P.-Y. Hatron, C. Hill, L. Iserin, P.-H. Jarreau, M. Lanteri-Minet, C. Legendre, J.-L. Mas, E. Masmajeun, J.-Y. Pierga, P. Plouin, P.-F. Plouin, C. Rey, C. Robert, C. Roux, J.-A. Sahel, F. Schürhoff, A. Simon, F. Zinzindohoué.

COMITÉ D'HONNEUR
Dominique Laplane

Secrétariat de la rédaction
Patricia Fabre

RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE
Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr

Directrice artistique
Cécile Formel (6928) cformel@gmsante.fr

Secrétaires de rédaction
Cristina Hoareau, Julie Pauly

Rédacteurs-réviseurs
Virginie Laforest, Jehann Joly

larevuedupraticien®

est une publication de **GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS**
Principal actionnaire : ATMED SAS
www.globalmediasante.fr

GMSANTÉ

Capital de 4 289 852 €

Durée de 99 ans à compter du 30.03.99
ISSN : 0035-2640 - Dépôt légal à parution
N° de commission paritaire : 0217 T 81658

IMPRESSION : SIEP, 77590 Bois-le-Roi



DIRECTION GÉNÉRALE-DIRECTION DES PUBLICATIONS
Alain Trébuq (6903) atrebuq@gmsante.fr

CONTRÔLE FINANCIER
Corinne Vandembroucke (6852)
cvandembroucke@gmsante.fr

DIRECTION MARKETING
Tatiana de Franqueville (6904)
tdefranqueville@gmsante.fr

Responsable marketing et communication
Stéphanie Richard (6977) srichard@gmsante.fr

Emplois et carrières
Irene Rakotoharime (6957) irakoto@gmsante.fr

Petites annonces
Patricia Fabre (6971) pfabre@gmsante.fr

MEDICAL EDUCATION
Valérie Carou (6818) vcariou@gmsante.fr

Chef de publicité
Nadia Belehssen (6808) nbelehssen@gmsante.fr

DIRECTION COMMERCIALE
Séverine Berquin (6913) sberquin@gmsante.fr
Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr

Assistantes
Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr
Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr

Chef de publicité Internet
Mélanie Macé (6811) mmace@gmsante.fr

RESPONSABLE DU MARKETING-BUSINESS DÉVELOPPEMENT
Solange Quina (6945) squina@gmsante.fr

Assistante
Brigitte Schifano (6838) bschifano@gmsante.fr

ABONNEMENTS
Abonnement France 1 an : 180 €
CCP Paris 202 A (Global Média Santé SAS)
Tél.: 01 55 62 69 75 ; 01 55 62 69 41
Fax: 01 55 62 69 56 - abo@gmsante.fr

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (SPEPS) et en respecte les règles. (Charte disponible sur demande).
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Les liens d'intérêts des membres du Comité de lecture et de rédaction scientifique sont consultables sur www.larevuedupraticien.fr (Qui sommes-nous ?).



Serge Cannasse
Journaliste et animateur du site carnetsdesante.fr

Des experts immoraux ?

Sous le feu des scandales sanitaires, l'expertise est l'objet d'un débat public et de plusieurs recommandations. Lors d'une journée organisée par la FSM,* Alain Coulomb en a pointé quatre : fixer des critères de compétence explicites ; organiser la collégialité, y compris avec les associations de patients, vues comme médiateurs entre médecins plus que comme experts *stricto sensu* ; valoriser les experts, aussi bien financièrement que symboliquement ; « gérer avec souplesse et intelligence les conflits d'intérêts. »

Deux historiens de la santé ont aussi éclairé les débats. Pour Patrick Zylberman (École des hautes études en santé publique), la question de la confiance portée aux experts est centrale. Le conflit est désormais latent entre eux et les patients, eux-mêmes valorisés comme experts depuis l'épidémie de sida. Alors qu'autrefois la question était de promouvoir leur intégrité scientifique face aux injonctions politiques et économiques, il s'agit aujourd'hui de s'assurer de leur intégrité morale. Un rapport sénatorial a dénoncé en 2010 leur corruption, non seulement économique (les fameux liens avec l'industrie pharmaceutique) mais aussi intellectuelle ! Le modèle de la période précédente se fondait sur une séparation stricte entre l'évaluation du risque, confiée aux experts, et sa gestion sociale, confiée aux *managers* politiques ou autres. Il a buté sur bien des obstacles : l'urgence peut dicter une gestion du risque précédant l'obtention de données irréfutables et une évaluation objective ; le cloisonnement savoirs-décisions peut engendrer une mauvaise circulation des informations ; séparer cadrage, évaluation et gestion des problèmes est souvent illusoire ; les analyses scientifiques elles-mêmes sont influencées par leur contexte social. C'est ainsi que six sismologues italiens ont été condamnés à de la prison ferme pour n'avoir pas prévu le séisme de 2009 ! On entrevoit ici la possibilité d'une police de l'expertise, donc des sciences de la vie. Liée à la montée des enjeux financiers, la perspective fait frissonner...

Pour Jean-Paul Gaudillière (Centre de recherche médecine, science, santé et société), le paradoxe de la contestation est qu'elle critique la science, mais en réclame encore plus ! Tout a débuté en 1962, quand la *Food and Drug Administration* a introduit l'évaluation de l'efficacité et de la toxicité des produits avant qu'ils ne soient autorisés. L'enjeu, avant tout économique, a été très bien accepté par l'industrie, qui a substitué les essais cliniques aux avis d'experts. Le problème est qu'il existe à présent des liens étroits entre la régulation industrielle, le marketing scientifique et la production des savoirs. En particulier, la recherche biomédicale est devenue le moyen privilégié de la promotion pharmaceutique : les essais cliniques sont essentiellement menés par l'industrie qui a même redéfini certaines maladies. Aussi est-il illusoire de focaliser l'attention sur les conflits d'intérêts de tel ou tel expert. La question est plutôt de savoir s'il est encore possible de développer une régulation pluraliste de la production des savoirs et produits médicaux à la place du dispositif actuel, hiérarchisé, dont l'industrie est le pivot incontournable. Du moins dans l'état actuel des connaissances de toute l'affaire. Reste en effet une inconnue de taille, car très peu étudiée, en France comme aux États-Unis : le rôle des assureurs de santé, tant publics que privés. Elle pourrait changer la donne... •

* Journée d'automne de la Fédération des spécialités médicales (FSM). « Quels experts pour une médecine de qualité ? », 20 novembre 2013, Paris.